

Développement du Pôle Santé Jean Minjoz - Bilan de la concertation publique préalable à la création de ZAC

M. LE MAIRE, Rapporteur : La concertation publique de l'opération d'aménagement de la zone du secteur du Pôle Santé (programme de logements et d'activités liées à la santé) a été engagée par le Conseil Municipal du 4 mars 1996.

Cette concertation a été ouverte le 23 avril 1996.

Conformément à la délibération susvisée, les actions de concertation ont été effectuées par l'insertion d'articles dans la presse locale, la mise en place de panneaux sur le site, l'accueil du public au Service Urbanisme de la Ville de Besançon et, pour ce qui est du recueil des observations, sur le registre prévu à cet effet.

Les principales observations portent sur la proposition d'une halte ferroviaire aux abords du CHR - réservation de cette possibilité (3 observations).

Les autres remarques concernent des problèmes fonciers, principalement les deux maisons d'habitation situées Route de Dole (2 observations).

Ces remarques seront prises en compte dans l'étude de cette opération.

La concertation publique se conclut par un bilan favorable.

Le dossier de création de la ZAC sera prochainement soumis au Conseil Municipal.

Sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal est appelé à approuver la présente concertation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces dispositions.

Visa préfectoral du 14 novembre 1996.